

Inscription sur les calendriers

Il existe deux calendriers :

- **Le calendrier des courses « homologuées ».**

Ce sont les courses qui respectent le cahier des charges officiel de la Fédération Française de Ski : Telemark Tour, Troll Tour, Championnats Nationaux ou Régionaux, et autres courses homologuées de telemark. Le règlement est téléchargeable à la rubrique « Règlements spécifiques et cahiers des Charges des organisateurs »

Ces courses permettent aux coureurs de marquer des points.

- **Le calendrier des courses « promotion ».**

Ces événements ne sont pas inscrits au calendrier des courses « homologuées ». La FFS communique les dates de ces événements à titre promotionnel et partenarial.

Ces courses ne sont pas soumises à l'obligation de présence d'un Délégué Technique FFS. Ce sont des courses, dont les organisateurs souhaitent adapter quelque peu la réglementation à l'évènement.

Exemples : temps de course rallongés, proportions nordique / géant modifiées, etc...
L'organisateur est responsable de son évènement.

Si vous souhaitez organiser une course de Telemark et la faire figurer dans un des calendriers, vous devez prendre contact avec :

Pascal BERGER

pascalberger@icloud.com

Mobile : 06.63.76.37.48

Neil Dixon

telemark@ffs.fr

En lui indiquant les informations suivantes :

- le nom de l'évènement
- la ou les dates souhaitées de l'évènement
- le comité organisateur (Auvergne, Mt Blanc, Alpes Provence, etc...)
- le club FFS chargé de l'organisation (en cas d'accident, c'est l'assurance de ce club, obligatoirement adhérent à la FFS, qui sera sollicitée)
- le nom de la station qui accueille l'évènement
- Le nom du responsable de l'organisation de l'évènement (ce peut être le club de ski de la station, un club de ski extérieur à la station, l'office du tourisme, l'école de ski, etc...) ainsi que **toutes coordonnées pouvant être utiles pour joindre cet organisateur (adresse postale, adresse email, mobile, téléphone, Fax, etc...)**

- le circuit concerné s'il y en a un (par exemple le circuit Telemark Tour ou alors un circuit régional).
- la ou les disciplines concernées (attention, pour un même évènement, il peut y avoir plusieurs épreuves et ce dans des disciplines différentes : classique, classique sprint, géant Telemark, etc...)
- les catégories concernées ainsi que le sexe
- le nom de la piste sur laquelle se déroulera l'épreuve.

Il faudra également préciser si vous souhaitez inscrire votre évènement au Calendrier des courses : « **Homologuées** » ou « **Promotion** ».

Pascal BERGER pourra vous aider dans votre choix et vous préciser si la course peut figurer au calendrier des courses homologuées.

Attention : Le calendrier des courses « **homologuées** » de la saison en cours, sera rendu définitif (fixation des codex) à partir du 30 novembre. Toutes les inscriptions devront donc parvenir avant cette date.

Ainsi, nous vous conseillons vivement de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que votre course puisse être inscrite dans les meilleurs délais.